

6/3/2014



Conseil de sécurité

CS/11308

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

7128^e séance – matin

RCA : DEVANT UN CHEF DU HCR HORRIFIÉ ET UN MINISTRE CENTRAFRICAIN TRÈS ÉMU, LE CONSEIL DE SÉCURITÉ SE SAISIT DE LA PROPOSITION DE DÉPLOYER UNE OPÉRATION DE 10 000 CASQUES BLEUS

« Au cours de mes huit années à la tête du HCR, une visite sur le terrain m'a rarement causé autant de tourments que mon dernier déplacement en République centrafricaine (RCA) », a déclaré ce matin, devant le Conseil de sécurité, le Chef du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au cours d'une réunion où, la voix étranglée par l'émotion, le Ministre centrafricain des affaires étrangères a fermement appuyé la proposition de déployer une véritable opération de maintien de la paix de l'ONU dans son pays, composée de 10 000 Casques bleus.

Le Chef du HCR, M. António Guterres, a dit avoir été profondément choqué par « le barbarisme, la brutalité et l'inhumanité » qui caractérisent la violence en République centrafricaine. Il s'est alarmé du « nettoyage » de la population musulmane dans l'ouest du pays, et plus particulièrement des 15 000 personnes encerclées par des éléments anti-Balaka. La phase actuelle du conflit diffère largement des autres, en ce qu'elle déchire le tissu social, a-t-il alerté, à propos d'un pays complètement étranger aux conflits religieux, jusqu'à l'année dernière, mais où les tensions religieuses, attisées par les calculs politiques, ont fini par gagner leur propre dynamique. « Le démon du nettoyage religieux doit être arrêté, maintenant. »

Les contours de l'opération multidimensionnelle de l'ONU qui pourrait être déployée dans six mois, ont été dessinés par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous. Après le retrait de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) au début des années 2000, M. Ladsous a jugé essentiel que l'engagement de l'ONU soit « cette fois-ci » solide et proportionnel à la complexité de la situation, afin de clore « une fois pour toutes ce cercle vicieux qui voit la Centrafrique retomber périodiquement dans l'instabilité ».

Il s'agirait de transférer les principaux éléments de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) dans une opération de maintien de la paix des Nations Unies de façon à parvenir à un effectif de 10 000 hommes, dont 240 observateurs militaires et 200 officiers d'état-major et un maximum de 1 820 membres de la police civile et 10 unités de police, en plus du déploiement d'une « importante composante civile ».*

Toutefois, il faut savoir que compte tenu de « la complexité de la crise, de l'absence d'un dispositif de sécurité et de la déliquescence de l'État », bon nombre des problèmes auxquels se heurte la République centrafricaine dépassent les capacités d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies, et que le déploiement de celle-ci devra donc s'inscrire dans une vaste entreprise à long terme de la communauté internationale.

Le Conseil de sécurité doit agir maintenant, a plaidé le Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des Centrafricains de l'extérieur, M. Toussaint Kongo Doudou, « afin d'éviter que le pays ne plonge dans le chaos et ne devienne le terreau du terrorisme international ». « Il n'y a pas d'autre alternative à une opération de la paix. Si l'on attend trop, ce sera

trop tard. Pensez aux enfants qui sont tués, aux femmes qui sont violées », a-t-il lancé, la voix étranglée par l'émotion.

Le représentant de l'Union africaine, M. Tété António, a voulu que la transformation de la MISCA en une opération de l'ONU se fonde sur des principes solides, notamment l'appropriation nationale et l'engagement politique des parties prenantes nationales. Il a également voulu que l'Union africaine soit consultée « comme il se doit » dès l'ébauche de la résolution qui mandaterait le déploiement de l'opération et recommandé que des Africains soient nommés à la tête de la mission et de ses composantes militaires et de police.

Selon la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence, Mme Valerie Amos, la République centrafricaine compte aujourd'hui plus de 650 000 déplacés, dont plus de 232 000 à Bangui et 70 000, sur le site de l'aéroport dans des « conditions épouvantables ». Plus de 288 000 personnes ont fui vers les pays voisins, et des milliers d'autres tentent désespérément de quitter la République centrafricaine. À ce jour, seuls 16% des 551 millions de dollars demandés pour 2014 dans le plan d'intervention stratégique ont été débloqués.

* [S/2014/142](#)

LA SITUATION EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine ([S/2014/142](#))

Déclarations

M. HERVÉ LADSOUS, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, a indiqué que la situation sur le terrain s'était tragiquement empirée au cours de ces derniers mois. Il s'est inquiété de la détérioration de la situation en matière de sécurité, ainsi que d'une « spirale de représailles » entre civils et des affrontements entre groupes armés. Le déploiement d'une opération de maintien de la paix telle que préconisée par le Secrétaire général « prendra approximativement six mois », a-t-il annoncé. La proposition que le Secrétaire général a présentée le 20 février dernier, a-t-il expliqué, vise à répondre aux priorités urgentes, pendant la préparation d'une future opération de maintien de la paix.

M. Ladsous a averti que l'État centrafricain n'a pratiquement aucune capacité de gérer le large éventail de menaces auquel le pays fait face: il n'y a pas d'armée nationale, les éléments restant de la police et de la gendarmerie n'ont ni les premiers équipements ni les moyens d'exercer leurs tâches, et l'administration publique est largement absente dans le pays. M. Ladsous a aussi averti que les forces de sécurité internationales, déployées actuellement, ne sont pas en nombre suffisant et qu'il n'y a aucun effectif civil pour protéger efficacement les gens et traiter des racines du conflit. Le Secrétaire général adjoint a préconisé une approche unifiée et intégrée, soit le déploiement d'une opération multidimensionnelle qui accorde la plus haute priorité à la protection des civils. Nous sommes pleinement conscients que ce sera un contexte particulièrement lourd de défis pour une opération de maintien de la paix, a-t-il ajouté.

M. Ladsous a expliqué que le Secrétaire général envisage de créer une opération de maintien de la paix créée à partir du plus grand nombre possible des troupes de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA). Il a souligné qu'une MISCA forte permettrait non seulement de répondre aux défis immédiats en matière de sécurité mais elle serait également essentielle pour faciliter la transition vers une opération de maintien de la paix. Il a appelé les partenaires bilatéraux et les États Membres à fournir un appui financier et matériel urgent à la MISCA qui manque des capacités « critiques » pour réaliser pleinement son potentiel.

M. Ladsous a expliqué qu'à ses premières étapes, l'opération de maintien de la paix se concentrerait sur la création d'un environnement sûr « condition sine qua non pour progresser dans d'autres domaines ». Elle s'efforcerait d'appuyer le Gouvernement de transition, les efforts de médiation, l'élargissement de l'autorité de l'État, la protection des droits fondamentaux et les moyens de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Le Secrétaire général adjoint a précisé que le renforcement de la présence militaire s'accompagnerait du déploiement des capacités civiles

essentielles. Au fur et à mesure que l'environnement sécuritaire s'améliorera, a-t-il ajouté, les forces de police pourront remplacer la majorité des effectifs militaires. Les Nations Unies pourront alors concentrer la majorité de leurs efforts aux tâches civiles essentielles ainsi qu'au renforcement de l'autorité de l'État.

Il faut cependant être clair, a souligné M. Ladsous, répondre à la crise prendra du temps et des ressources. L'ampleur des besoins du pays est énorme. Le déploiement d'une opération de maintien de la paix doit donc faire partie d'un engagement fort et à long terme de la communauté internationale.

Après le retrait de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) au début des années 2000, M. Ladsous a jugé essentiel que l'engagement de l'ONU soit « cette fois-ci » solide et proportionnel à la complexité de la situation, afin de clore « une fois pour toutes ce cercle vicieux qui voit la Centrafrique retomber périodiquement dans l'instabilité ».

Le Secrétaire général adjoint a averti que l'établissement d'une opération multidimensionnelle de maintien de la paix engendrera des coûts conséquents, mais que retarder une réponse durable pourrait être encore plus coûteux. Le potentiel impact négatif pour la stabilité de la région et au-delà n'est pas à écarter, y compris une division du pays et la création d'un terrain propice aux groupes extrémistes, a-t-il notamment indiqué.

Mme VALERIE AMOS, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, a estimé que la situation en République centrafricaine demeurait « extrêmement grave » et que « des mesures urgentes de la part de tous, y compris de ce Conseil de sécurité, sont nécessaires pour empêcher davantage d'effusions de sang ».

Mme Amos, qui s'est rendue récemment dans le pays en compagnie du Directeur exécutif de l'ONUSIDA, M. Michel Sidibé, de la Sous-Secrétaire générale à la sûreté et à la sécurité, Mme Mbaranga Gasarabwe, de la Commissaire aux affaires politiques de l'Union africaine, Mme Aisha Abdullahi, a indiqué que « la violence a conduit à l'effondrement total de l'État aux niveaux local et national ».

« L'État, a-t-elle dit, ne peut pas fournir les services de base et n'a pas la capacité d'arrêter la spirale de la violence. » Elle a expliqué que plus de 650 000 personnes étaient toujours déplacées à travers le pays, « plus de 232 000 à Bangui seul, 70 000 vivant encore sur le site de l'aéroport dans des conditions épouvantables, lesquelles se détériorent de façon spectaculaire avec la saison des pluies ». De même, plus de 288 000 personnes ont fui vers les pays voisins, tandis que des milliers d'autres tentent désespérément de quitter la République centrafricaine, « considérant cette option comme la seule et la dernière ».

« Si la tendance actuelle n'est pas inversée, les changements démographiques et sociaux qui ont lieu en République centrafricaine auront des conséquences graves et durables pour le pays, la région et le continent », a-t-elle souligné, constatant notamment que « la confiance entre les communautés qui ont vécu côte à côte pendant des années s'est érodée » et que « la peur des communautés et des gens est exploitée à des fins politiques ». « Aujourd'hui, ceux qui cherchent un profit personnel au détriment du peuple gagnent du terrain », a poursuivi Mme Amos.

En outre, « l'aide humanitaire ne peut pas résoudre la situation en République centrafricaine », la sécurité et la stabilité devant être « restaurées d'urgence ». « Si les forces françaises et la MISCA ont pu assurer la sécurité et sauver des vies là où elles ont été déployées, elles n'ont pas les ressources nécessaires pour assurer la sécurité dans ce grand pays », a-t-elle observé. Ainsi, « davantage de troupes sont absolument nécessaires pour les appuyer et elles sont nécessaires maintenant ».

« Les Centrafricains ont besoin de se sentir en sécurité dans leur pays », a déclaré la Secrétaire générale adjointe, précisant qu'il s'agissait là d'une « première étape essentielle du relèvement ». Pour Mme Amos, citant le Secrétaire général dans son rapport, « une réponse globale et multidimensionnelle est nécessaire pour répondre aux immenses besoins d'un pays qui ont été ignorés pendant des années ».

« Nous devons faire tout notre possible pour soutenir les efforts de médiation et de

réconciliation aux niveaux national et local et démontrer que, malgré les horreurs de ce conflit, les communautés peuvent encore vivre ensemble », a ajouté Mme Amos.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son initiative en six points, « la réponse humanitaire en République centrafricaine est gravement sous-financée, ce qui limite encore davantage notre accès à des personnes dans le besoin », a-t-elle dit, avertissant des risques de crise alimentaire et, avec la saison des pluies, d'épidémies auxquelles sont exposés des millions de personnes.

La Coordinatrice des secours d'urgence a mis l'accent sur l'urgence d'un soutien financier pour fournir des semences et des outils, faciliter le prépositionnement des stocks, les retours volontaires, et, si possible, améliorer les conditions de vie sur les sites de personnes déplacées.

Mme Amos a ainsi regretté que le plan d'intervention stratégique humanitaire en République centrafricaine de 551 millions de dollars pour 2014 n'ait été financé qu'à hauteur de 16%. « Beaucoup de promesses faites lors de la Conférence de janvier à Bruxelles ne se sont pas encore traduites en fonds », a-t-elle dit, demandant aux États Membres et aux organisations internationales qui ont pris des engagements de les honorer « dès que possible ». « Alors que les opérations humanitaires de l'ONU et des partenaires opérationnels s'étendent en dehors de Bangui, le soutien financier de la communauté internationale est essentiel. »

« Au cours de mes huit années à la tête du HCR, une visite sur le terrain m'a rarement causé autant de tourments que mon dernier déplacement en RCA », a déclaré M. ANTONIO GUTERRES, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui a dit avoir été profondément choqué par « le barbarisme, la brutalité et l'inhumanité » qui caractérisent la violence dans le pays.

M. Guterres a signalé que 290 000 personnes ont trouvé refuge au Cameroun, au Tchad, en République démocratique du Congo (RDC) et en République du Congo, contre 165 000 en 2012. Quelque 60 000 personnes ont fui le pays rien que depuis le mois de décembre 2013, et le Cameroun accueille actuellement le nombre le plus important de réfugiés, soit 130 000 personnes, dont les 34 000 qui sont arrivés dans le pays depuis le mois de décembre. M. Guterres a fait savoir que les conditions de vie sont extrêmement difficiles, même si les communautés d'accueil ont fait preuve d'une « énorme générosité ». Les ressources dont dispose la communauté humanitaire ne suffiront absolument pas, a-t-il prévenu, compte tenu du rythme auquel augmentent les besoins. Le HCR est préoccupé par la situation des 17 000 réfugiés, majoritairement des Congolais de la RDC, qui se trouvent actuellement en RCA.

M. Guterres a indiqué que la phase actuelle du conflit diffère largement des autres, en ce qu'elle déchire le tissu social. Jusqu'à l'année dernière, la RCA était complètement étrangère aux conflits religieux et c'est la raison pour laquelle on aurait tort d'analyser les événements actuels sous cet angle. Mais sachant que les conflits religieux commencent toujours par la manipulation de la foi pour des intérêts politiques, le vrai danger est que les tensions religieuses gagnent leur propre dynamique, à savoir, un esprit maléfique qui, une fois libéré, peut être extrêmement difficile à arrêter et qui peut menacer de détruire la société tout entière. C'est ce qui se passe aujourd'hui: l'alliance des Séléka était formée de rebelles centrafricains et de plusieurs éléments étrangers, certes majoritairement musulmans. Mais leur agenda ne visait absolument pas à créer un État islamique.

En conséquence, la dimension interreligieuse et intercommunautaire du conflit n'a émergé qu'après les pillages et les atrocités commises par les Séléka et ex-Séléka contre la population civile, donnant lieu à la naissance des milices anti-Balaka. Or, la communauté internationale n'a compris que trop tard que le processus de désarmement des Séléka avait changé l'équilibre des forces sur le terrain et que les anti-Balaka devenaient « un nouveau monstre », fait de jeunes frustrés, d'éléments criminels, d'anciens soldats et miliciens, partisans de Président déchu et dont l'objectif principal devenait la vengeance et les pillages. Ces derniers, a estimé le Haut-Commissaire, ont été trop vite désignés comme Chrétiens, alimentant la dimension interreligieuse de la violence.

Depuis le début du mois de décembre, a-t-il alerté, nous assistons à « un nettoyage » de la population musulmane dans l'ouest du pays. Rien que la semaine dernière, 15 000 personnes ont été prises au piège dans 18 localités et encerclées par des éléments anti-Balaka. Si on ne sécurise pas immédiatement ces lieux, beaucoup de gens risquent d'être tués devant nos yeux, a-t-il averti. « Le

démon du nettoyage religieux doit être arrêté, maintenant. »

De l'initiative en six points proposée par le Secrétaire général, M. Guterres a estimé que le renforcement immédiat des forces internationales est le plus important impératif, suivi de l'octroi d'un appui financier rapide au Gouvernement afin de lui permettre de rétablir sa capacité de fonctionner et d'établir un système policier et judiciaire. Le Haut-Commissaire a également averti que les événements actuels en RCA menacent de déstabiliser l'ensemble de la région car, a-t-il signalé, la brutalité contre des communautés musulmanes pourrait servir de prétexte à des forces terroristes extrémistes pour s'étendre.

Si la violence s'est concentrée à l'ouest, il ne faut pas négliger l'est, a prévenu M. Guterres. Les efforts doivent viser « toute » la RCA et il faut reconnaître que la reconstruction d'un État « disparu » est un processus intensif et de longue haleine qui doit aller bien au-delà du retour au calme et des élections.

Le Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des Centrafricains de l'extérieur, M. TOUSSAINT KONGO DOUDOU, a affirmé que les différents exposés présentés décrivaient la « véritable réalité sur le terrain ».

Compte tenu des défis multiples qu'affronte le pays, qu'ils soient d'ordre sécuritaire, humanitaire, politique ou social, « seules les Nations Unies détiennent l'avantage comparatif au travers d'une opération de maintien de la paix multidimensionnelle, multifonctionnelle et intégrée ».

En attendant le déploiement de la mission et des délais de procédure, « il est hautement souhaitable que la MISCA soit renforcée en capacités opérationnelles, conformément à l'appel du Secrétaire général ».

Le Ministre centrafricain en a appelé « à la sagesse des membres du Conseil de sécurité » pour endosser le rapport du Secrétaire général et a dit espérer l'« adoption rapide d'une résolution forte autorisant le déploiement d'une opération de maintien de la paix, en coopération avec l'Union africaine ». « Il n'y a pas d'autre alternative à une opération de la paix », a-t-il insisté.

« Il faut agir maintenant afin d'éviter que le pays ne plonge dans le chaos et ne devienne le terreau du terrorisme international », a déclaré M. Doudou. « Si l'on attend trop, ce sera trop tard. Pensez aux enfants qui sont tués, aux femmes qui sont violées », a-t-il conclu, très ému.

M. TÊTE ANTÓNIO, Chef de la délégation de l'Union africaine, a indiqué que depuis le 20 février, la MISCA, avec l'appui de la Sangaris, avait fait des progrès pour stabiliser la situation sur le terrain. Le nombre d'incidents sécuritaires a diminué de manière significative et de nombreuses vies humaines ont pu être sauvées, s'est-il félicité. Les personnes déplacées regagnent leur foyer et la vie reprend progressivement son cours à Bangui. M. António a également indiqué que la MISCA était parvenue à sécuriser le corridor qui relie Bangui à la frontière avec le Cameroun, un facteur essentiel, a-t-il expliqué, pour la fourniture de l'aide humanitaire et les échanges commerciaux. Des mesures ont également été prises pour désarmer des membres des ex-Séléka et des anti-Balaka. M. António a toutefois reconnu que le niveau de violence dans le pays demeure « inacceptable » et qu'une action soutenue est nécessaire pour assurer une protection plus effective de la population civile. Il a souligné qu'il importe de reconnaître la valeur ajoutée et les contributions des « opérations d'appui à la paix » dirigées par les Africains.

M. António a appuyé le déploiement d'une opération de maintien de la paix de l'ONU, « avec un possible transfert d'autorité le 15 septembre 2014 ». Il a souligné que la transformation de la MISCA en une opération de l'ONU doit se fonder sur des principes solides. Il a insisté sur l'importance de l'appropriation nationale et de l'engagement politique des parties prenantes nationales. Le rôle de la communauté internationale ne doit pas se substituer à celui des parties centrafricaines mais plutôt le compléter dans le plein respect de la souveraineté du pays, a-t-il notamment estimé.

Il faut également, a enchaîné M. António, appuyer fermement le rôle de la région et de l'Union africaine pendant l'étape post-MISCA afin de pouvoir ancrer l'opération de maintien de la paix sur la base d'un ferme engagement régional et continental. Il a souligné que la région, travaillant de près avec l'Union africaine, avait fait preuve d'un leadership fort pour répondre à la crise en RCA. Il a appelé le

Conseil de sécurité à continuer d'appuyer les efforts du Président de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et du Président du Comité de suivi sur la RCA de la CEEAC, ainsi que le Groupe de contact international pour la RCA. Le représentant a estimé que l'opération de maintien de la paix envisagée doit faire partie d'un engagement plus large de la communauté internationale envers la RCA.

Le succès de la MISCA est essentiel pour assurer celui de l'opération envisagée, d'où l'importance de fournir à la MISCA l'appui logistique et financier dont elle a besoin afin de lui permettre d'achever la phase initiale de stabilisation dans les délais impartis, a ajouté M. António. Il a jugé nécessaire de tirer les enseignements de la transition de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) à la Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Le représentant a voulu que l'Union africaine soit consultée comme il se doit dès l'ébauche de la résolution qui mandaterait le déploiement de l'opération de maintien de la paix envisagée, que suffisamment de temps soit accordé au processus de consultations, sans compromettre pour autant le calendrier prévu pour son déploiement, et que le texte soit cosigné par un des membres africains du Conseil de sécurité. Il a également recommandé que des Africains soient nommés à la tête de la mission et de ses composantes militaires et de police.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel